



Communauté de Communes  
Brioude Sud Auvergne



## Rapport

# Etat des perceptions - Cartographie des odeurs

Etat initial olfactif dans l'environnement du futur Pôle Viande – Cohade (43)



Rapport Projet [AUV230208](#) -01/03/2024

Projet suivi par Pascale CORROYER [pascale.corroyer@anteagroup.fr](mailto:pascale.corroyer@anteagroup.fr) 06 46 81 19 40

# Fiche signalétique

## Etat des perceptions - Cartographie des odeurs

### Etat initial olfactif dans l'environnement du futur Pôle Viande - Cohade

CLIENT	SITE
<b>Communauté de communes Brioude Sud Auvergne</b>	Environnement du futur Pôle Viande – Entre D14 et N2102, au sud de la commune de Cohade
Contact : Madame Sophie Courtine Directrice Générale des services – Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	Tel : 04 71 50 89 12 Mail : direction@brioudesudauvergne.fr
Exploitant Abattoir actuel de Brioude : Monsieur Riolo	Tel : 04 71 50 01 12

## RAPPORT D'IRH - ANTEA GROUP

Intervention :	Le 06/02/2024
Opérateurs :	Gabriel LE FRANC / Lucie FOURDRINOY
Rédacteur (s) :	Gabriel LE FRANC
Rapport n°	1

	Nom	Fonction	Date	Signature
Rédacteur	Gabriel LE FRANC	Ingénieur d'Etude	01/03/2024	

## Sommaire

1. Introduction.....	4
2. Présentation du site investigué et de son contexte .....	5
3. Méthodologie et Déroulement de la campagne .....	8
3.1. Méthode de réalisation des Etats olfactifs.....	8
3.1.1. Principes généraux.....	8
3.1.2. Mesurage de l'intensité odorante (quantitatif).....	8
3.1.3. Paramètres complémentaires relevés (temporel et qualitatif).....	9
3.2. Déroulement de la campagne et points d'investigation .....	9
3.3. Conditions météorologiques .....	12
4. Résultats de la campagne .....	13
4.1. Tableau de relevés olfactifs (2 jurys).....	14
4.2. Cartographie des relevés olfactifs .....	16
4.3. Expertise des résultats .....	21
5. Conclusions.....	22

## Table des tableaux

TABLEAU 1. PRINCIPE DE REALISATION DES CYCLES.....	8
TABLEAU 2. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE .....	9
TABLEAU 3. LISTE DE POINTS DE MESURE – COORDONNEES GPS .....	10
TABLEAU 4. CONDITIONS METEOROLOGIQUES .....	12
TABLEAU 5. LISTE DES POINTS DE MESURE – CYCLE 2 .....	15

## Table des figures

FIGURE 1 : LOCALISATION GLOBALE DU SITE .....	5
FIGURE 2 : LOCALISATION DE L'EMPRISE DU FUTUR POLE VIANDE .....	6
FIGURE 3 : PLAN DE MASSE DU FUTUR POLE VIANDE SUR LA ZONE D'IMPLANTATION .....	7
FIGURE 4 : LOCALISATION DES POINTS DE MESURE .....	11
FIGURE 5 : ROSE DES VENTS LOCAUX (SOURCES : METEOBLUE).....	12

## Table des annexes

Annexe I :	Vocabulaire pour les relevés olfactifs
Annexe II :	Mesures météorologiques

# 1. Introduction

La Communauté de communes Brioude Sud Auvergne (CCBSA) a sollicité Antea Group, dans le cadre de son projet de construction d'un Pôle Viande situé à Cohade, près de Brioude (43), pour la réalisation d'un diagnostic Odeur via un **Etat initial olfactif**.

**La société IRH Ingénieur Conseil, membre d'ANTEA Group, a donc réalisé un Etat des perceptions olfactives, selon les normes NF X 43-103 et NF EN 16841-2 (méthode du panache) selon les pratiques en vigueur.**

La campagne a été réalisée **le 06/02/2024**, par 2 experts intervenant sur et autour de l'emprise du futur Pôle Viande.

Ce rapport fait l'objet de la présentation et des résultats de cette campagne.

Le chapitre 2 expose la méthodologie et le déroulement de la mission.

La présentation de la parcelle du projet et de son environnement ainsi que l'inventaire des sources odorantes sont présentées au chapitre 3.

Puis, au chapitre 4, les résultats sont répertoriés sous la forme de cartographies des relevés olfactifs, tableaux et expertise associée.

Enfin, nous concluons quant à la situation olfactive observée dans les conditions de mesure.

*NB : Sur cette même journée du 06/02/2024 a été réalisé une visite de l'abattoir de Brioude afin de définir les futurs points de prélèvements (mesures olfactométriques). Ces mesures seront réalisées sur le début d'année 2024 et seront intégrées à l'étude de modélisation de l'impact olfactif du projet.*

*Les odeurs perçues sur l'abattoir existant étaient cantonnées dans ses limites de propriété le jour de notre venue (pas de perception alentour) et étaient les suivantes :*

- *Au niveau de la Fumière, des odeurs à caractère hédonique Très désagréable et d'intensité Forte ont été perçues à proximité de celle-ci,*
- *Dans le local prétraitement, odeurs à caractère hédonique Désagréable et d'intensité Moyenne,*
- *Dans le Hall abattage, odeurs à caractère hédonique Peu désagréable et d'intensité Faible,*
- *Odeurs liées au stockage des cuirs, à proximité directe, peu désagréable*
- *Odeurs liées au stockage extérieur en bennes (déchets de production), à proximité directe, Désagréable mais représentant une faible surface.*

*Ainsi, a été convenu à la suite de cette visite, de prioriser pour prélèvements les sources Fumière et local prétraitement (Objet du rapport AUV230308 – Mesure Odeurs sur l'abattoir de Brioude).*

## 2. Présentation du site investigué et de son contexte

Le site étudié est implanté sur la commune de Cohade dans le département de la Haute-Loire (43), en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La zone de projet est localisée à environ 750 au Nord-Ouest du centre de la commune, sur une zone à usage agricole.

La localisation du site est présentée sur les figures ci-après.



Figure 1 : Localisation globale du site



**Figure 2 : Localisation de l'emprise du futur Pôle Viande**

Les riverains les plus proches sont situés au sud du futur site à environ 600 m.

L'environnement actuel du site est essentiellement agricole avec des routes présentes à proximité immédiate :

- la départementale D14 longent le site au Sud et à l'Est ;
- la nationale N2102 longeant le site à l'Ouest.

La station d'épuration de la commune de Cohade est située à environ 1 km au sud-est du projet.

Le plan suivant localise l'emprise des futures installations du Pôle Viande au sein de la parcelle.



Figure 3 : Plan de masse du futur Pôle Viande sur la zone d'implantation

## 3. Méthodologie et Déroulement de la campagne

### 3.1. Méthode de réalisation des Etats olfactifs

#### 3.1.1. Principes généraux

La méthodologie appliquée consiste en :

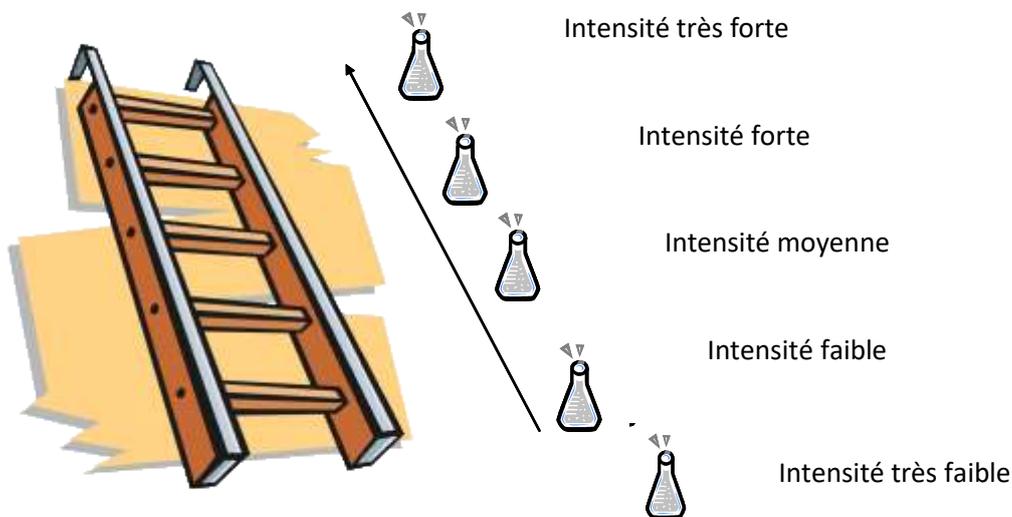
- La planification du jury de nez durant 1 jour, dans des conditions météorologiques conformes à la norme,
- L'intervention de 2 experts sélectionnés selon la norme NF X 43-103 et entraînés à la reconnaissance des odeurs,
- La sélection de 10 à 15 points d'observations olfactifs par cycle, en couvrant l'intérieur des limites de la parcelle et le zonage d'un périmètre d'environ 1 km autour.

Campagne	Points de mesures
Campagne sur la future parcelle	1 à 4 points sur la parcelle
Campagne dans l'environnement	CYCLE 1 : 10 à 15 points de mesures
	CYCLE 2 : 10 à 15 points de mesures

Tableau 1. Principe de réalisation des cycles

#### 3.1.2. Mesurage de l'intensité odorante (quantitatif)

Conformément à la norme AFNOR NF X 43-103, la mesure de l'intensité odorante est réalisée par les membres du jury de nez en comparant l'intensité odorante de l'échantillon à analyser avec une échelle d'intensités olfactives de référence. Cette échelle de référence est établie à partir d'un odorant de référence : le 1-butanol, présenté sous forme de dilutions croissantes.



### 3.1.3. Paramètres complémentaires relevés (temporel et qualitatif)

Les relevés d'intensité odorante par les experts ont été complétés par :

- La fréquence de perception : **odeurs perçues par bouffée ou en continu**
- La source (origine) supposée
- La qualification de l'odeur : **par Pôle et référents olfactifs** (reprenant le principe des méthodes de type Langage des nez® ou Champs des odeurs®)
- Le caractère hédonique (caractère agréable/désagréable) : échelle de -5 à +5.

### 3.2. Déroulement de la campagne et points d'investigation

La campagne s'est déroulée selon les conditions suivantes :

Jour	Horaires	Déroulement	
		Milieu émetteur / futur site	Milieu récepteur / environnement
06/02/2024	10h – 12h30	Relevés olfactifs sur la parcelle	Relevés olfactifs dans l'environnement – Repérages complets – Cycle 1
	14h – 16h	Relevés olfactifs sur la parcelle	Relevés olfactifs dans l'environnement – Cycle 2

**Tableau 2. Déroulement de la campagne**

Les points d'observation sont compris dans un rayon jusqu'à environ 2500 mètres autour de la parcelle du projet.

Ils ont été choisis en fonction de :

- De la direction des vents observées,
- De la présence éventuelle d'autres sources odorantes à proximité du site mesuré,
- De la présence d'habitations.

Nous reportons les coordonnées des points d'inspection et la cartographie associée ci-après.

Les coordonnées GPS des points sont présentés :

Point	Latitude	Longitude	Localisation du point
1	45.344349466508746	3.361034808029251	Sur ou intérieur parcelle
2	45.34332392186412	3.361270842427139	
3	45.34299212403095	3.358695921722908	
4	45.34400105907114	3.358504909673733	
5	45.350476	3.35928	Hors limites de la parcelle
6	45.351931	3.357744	
7	45.347781	3.368851	
8	45.341749	3.361933	
9	45.338377	3.362876	
10	45.339668	3.359644	
11	45.342647	3.356437	
12	45.347468	3.350431	
13	45.338582	3.339139	
14	45.339344	3.333375	
15	45.345045	3.339081	
16	45.332551	3.359603	
17	45.334465	3.358617	
18	45.337593	3.367373	
19	45.342414	3.372891	
20	45.338789	3.373822	
21	45.330588	3.366728	
22	45.35370317248615	3.3371610136659555	
23	45.355138	3.340375	

**Tableau 3. Liste de points de mesure – Coordonnées GPS**

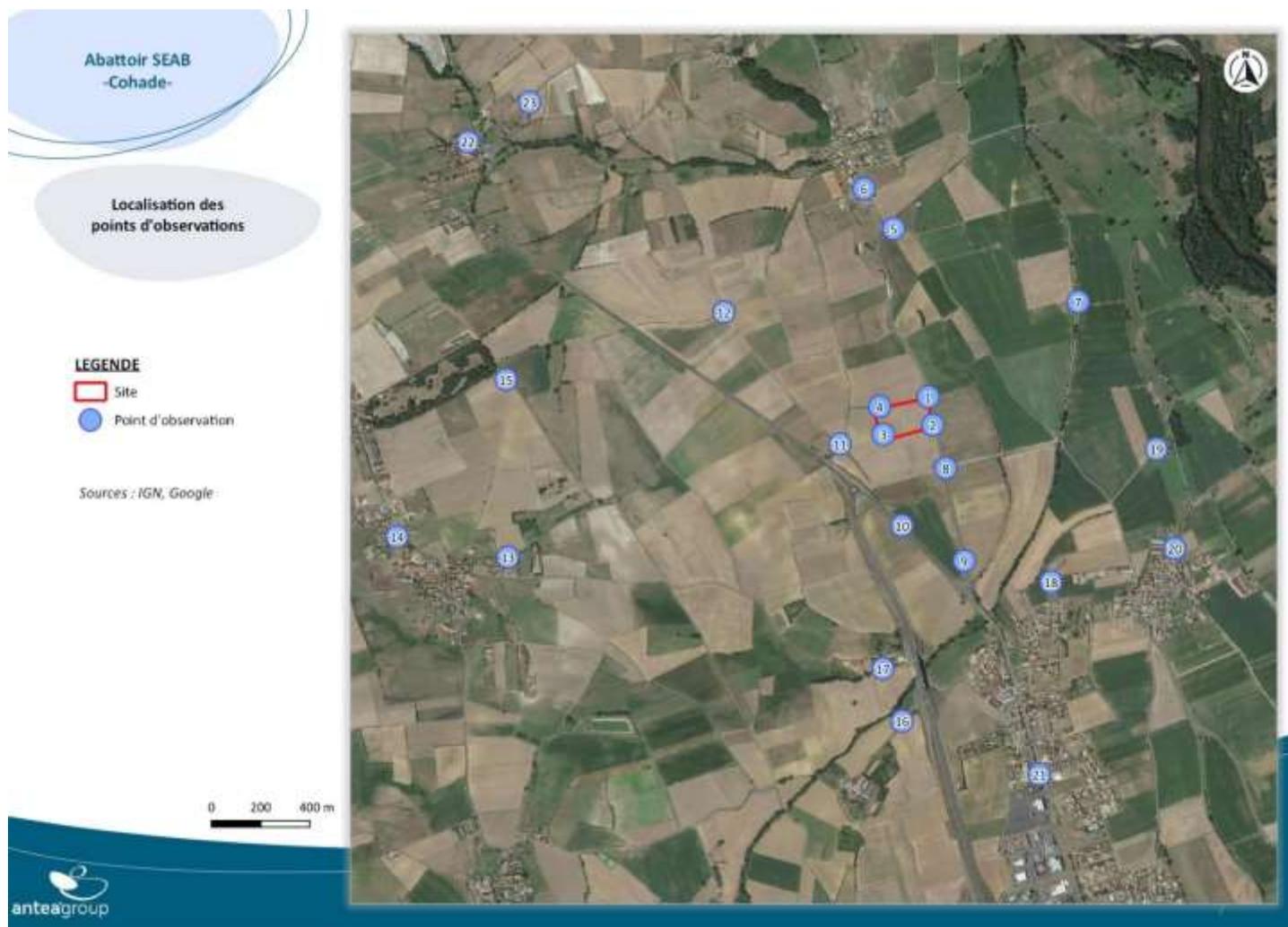


Figure 4 : Localisation des points de mesure

### 3.3. Conditions météorologiques

Le jour des mesures, les conditions météorologiques étaient les suivantes.

#### Mesures sur site

Paramètres / Cycles :	Conditions « appropriées » selon la norme NF EN 16841	06/02/2024 matin (cycle 1)	06/02/2024 après-midi (cycle 2)
Temps	-	Couvert	Couvert
Précipitations	Pas de fortes précipitations	Pas de pluie durant les relevés	Pas de pluie durant les relevés
Températures	>0°C	3,5°C	4,2°C
Direction des vents	Ecart-type <25°C	Sud majoritaire, 180 à 202°	Sud majoritaire, 180 à 202°
Vitesse de vents	2 à 8 m/s	2,1 à 2,4 m/s	2,2 à 2,7 m/s

Tableau 4. Conditions météorologiques

A titre d'information, la rose des vents annuelles de Brioude, obtenue par modélisation est la suivante :

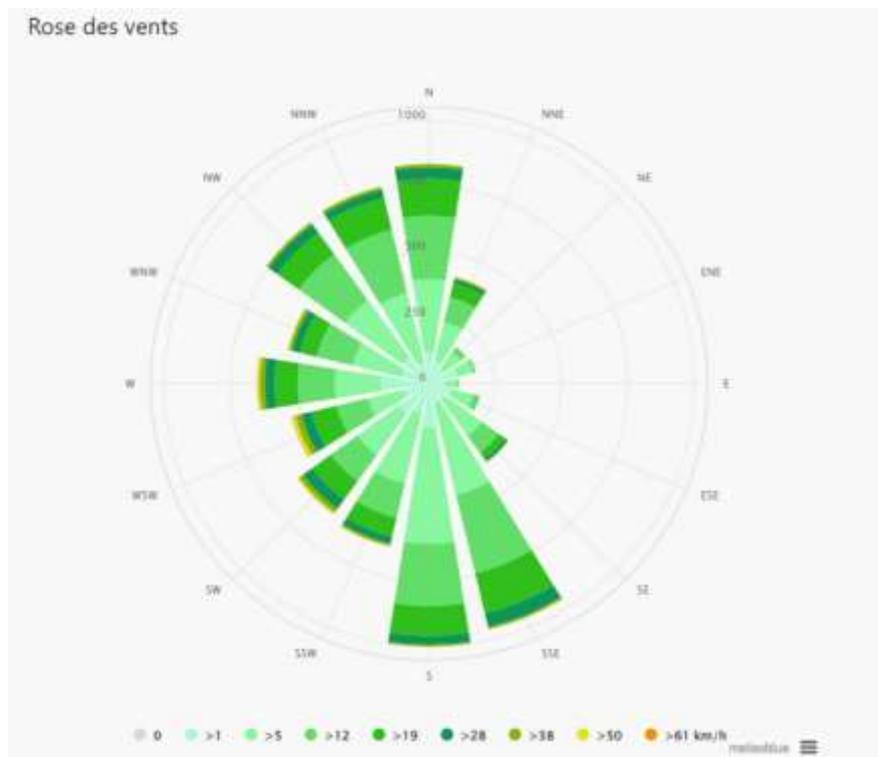


Figure 5 : Rose des vents locaux (sources : MétéoBlue)

#### Conclusion liée aux conditions météorologiques :

Les conditions météorologiques respectent les critères de la norme NF EN 16841 et sont considérées comme représentatives de la situation normale.

## 4. Résultats de la campagne

En premier lieu est reporté le tableau des relevés olfactifs, indiquant la référence du cycle, du point, l'intensité moyenne calculée (moyenne des 2 relevés des 2 membres du jurys), l'origine (site, hors site) et le caractère hédonique moyen.

Nous présentons ensuite les cartographies de relevés olfactifs.

Des commentaires d'expertise sont reportés à la suite des cartes.

## 4.1. Tableau de relevés olfactifs (2 jurys)

Cycle	Réf. point	Sur site	Intensité moyenne (Bouffées)	Intensité moyenne (Continu)	Origine Odeur (Activités)	Caractère hédonique moyen (-5 à +5)
1	1	X	-	Imperceptible	-	0
1	2	X	Très faible	-	Autre (Trafic)	0
1	3	X	-	Imperceptible	-	0
1	4	X	-	Imperceptible	-	0
1	5		-	Très faible	Autre (Terre humide)	0
1	6		-	Imperceptible	-	0
1	7		-	Imperceptible	-	0
1	8		-	Imperceptible	-	0
1	9		-	Imperceptible	-	0
1	10		Faible	-	Autre (Trafic)	-1
1	11		-	Imperceptible	-	0
1	12		-	Imperceptible	-	0
1	13		Forte	Moyenne	Agricole	-2
1	14		Faible	Très faible	Agricole	-1
1	13		-	Très faible	Autre (Terre humide)	0
1	15		-	Imperceptible	-	0
1	16		-	Faible	Tonte et végétation	2
1	15		-	Très faible	Autre (Terre humide)	0
1	16		-	Imperceptible	-	0
1	17		Très faible	-	Agricole	-1
1	18		Très faible	-	Agricole	-1
1	19		-	Moyenne	STEP	-2
1	20		-	Très faible	Agricole	-1
1	20		Moyenne	-	Domestiques (cuisine, cheminée, etc..)	-1
1	21		Moyenne	-	Autre (Trafic)	-1

En bleu : inspections sur la parcelle

**Tableau 6. Liste des points de mesure – Cycle 1**

Cycle	Réf. point	Sur site	Intensité moyenne (Bouffées)	Intensité moyenne (Continu)	Origine Odeur (Activités)	Caractère hédonique moyen (-5 à +5)
2	21		-	Imperceptible	-	0
2	17		-	Imperceptible	-	0
2	17		Très faible	-	Agricole	-1
2	16		-	Imperceptible	-	0
2	9		Très faible	-	Autre (Trafic)	-1
2	8		-	Imperceptible	-	0
2	16		Très faible	-	Autre (Terre)	0
2	16		Très faible	-	Tonte et végétation	0
2	9		Très faible	-	Tonte et végétation	0
2	2	X	-	Imperceptible	-	0
2	3	X	-	Imperceptible	-	0
2	4	X	-	Imperceptible	-	0
2	1	X	Faible	-	Autre (Trafic)	0
2	5		-	Imperceptible	-	0
2	6		Faible	-	Autre (Trafic)	-1
2	7		-	Imperceptible	-	0
2	19		Forte	Moyenne	STEP	-2
2	20		Forte	Faible	Agricole	-2
2	18		-	Imperceptible	-	0
2	10		-	Imperceptible	-	0
2	11		-	Imperceptible	-	0
2	12		-	Très faible	Autre (Terre)	0
2	12		-	Imperceptible	-	0
2	13		Moyenne	Faible	Agricole	-2
2	14		Moyenne	Faible	Agricole	-2
2	15		-	Imperceptible	-	0
2	15		-	Très faible	Autre (Terre)	0
2	22		-	Imperceptible	-	0
2	23		Très faible	-	Tonte et végétation	0

*En bleu : inspections sur la parcelle*

**Tableau 5. Liste des points de mesure – Cycle 2**

## 4.2. Cartographie des relevés olfactifs

Nous présentons les cartographies de relevés olfactifs aux pages suivantes selon :

- Cycle 1 – Perceptions par bouffées
- Cycle 1 – Perceptions en continu
- Cycle 2 – Perceptions par bouffées
- Cycle 2 – Perceptions en continu



Figure 5 : Cartographie Cycle 1 – Perceptions par Bouffée

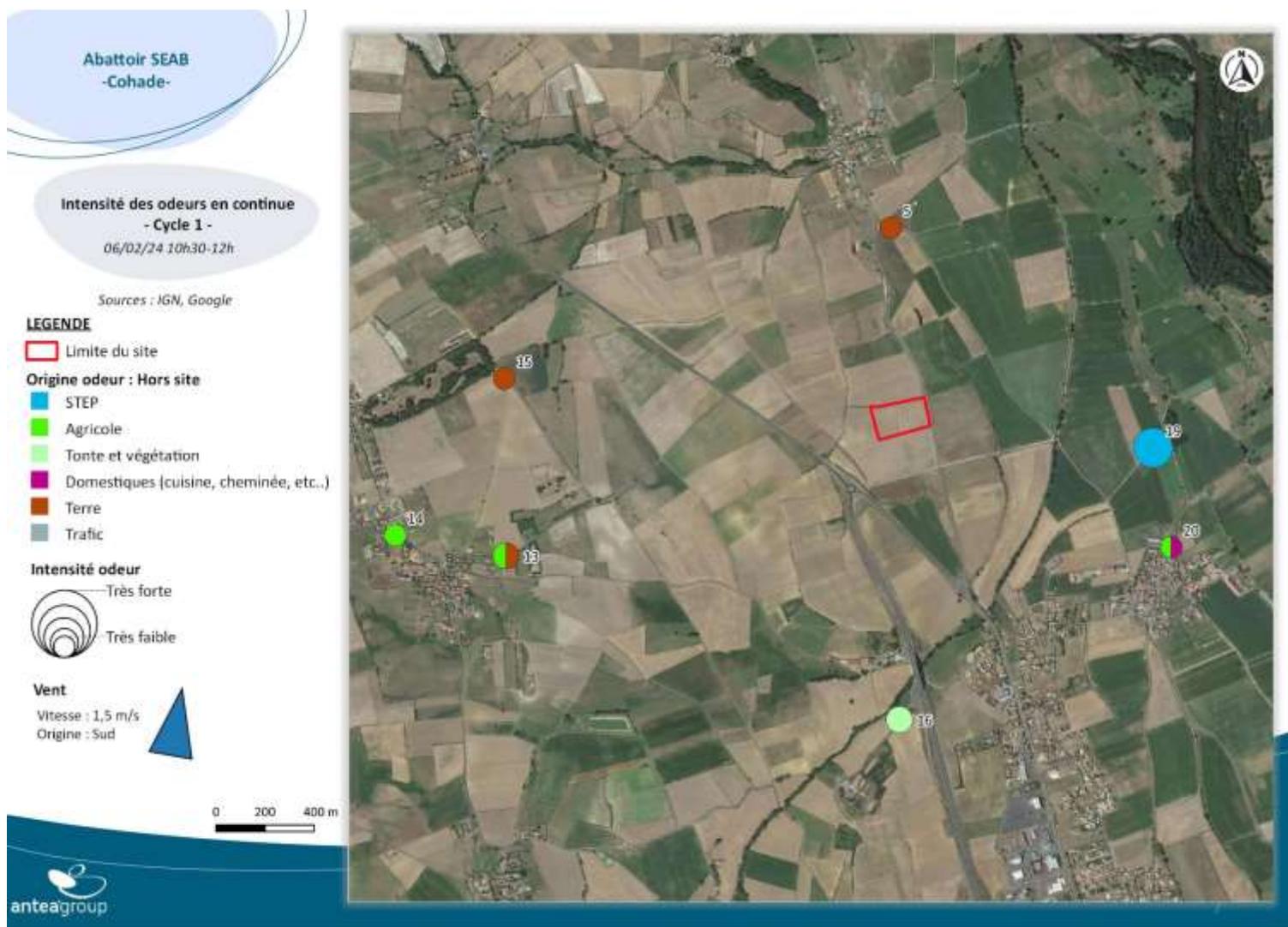


Figure 6 : Cartographie Cycle 1 – Perceptions en Continu

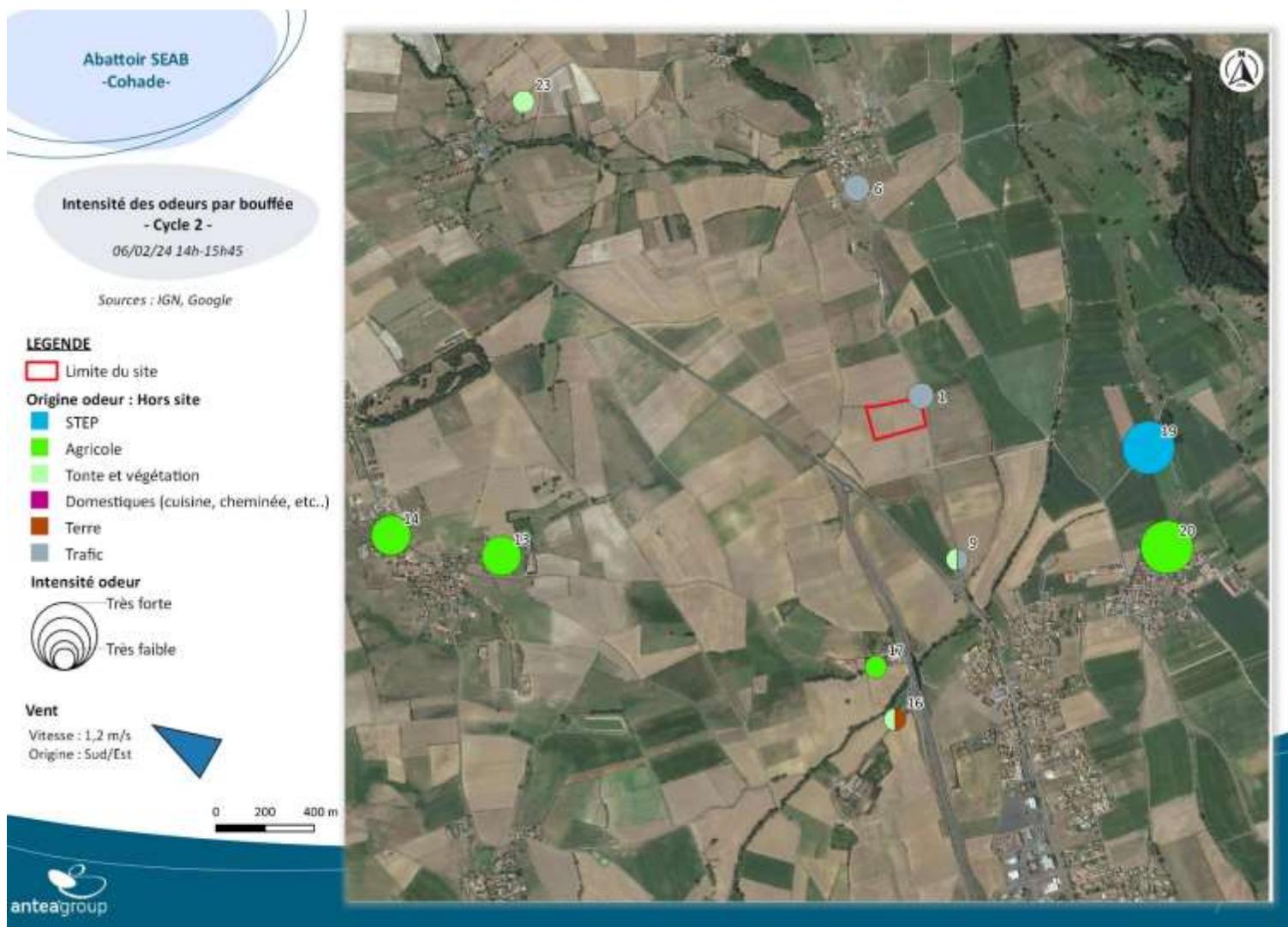


Figure 7 : Cartographie Cycle 2 – Perceptions par Bouffée

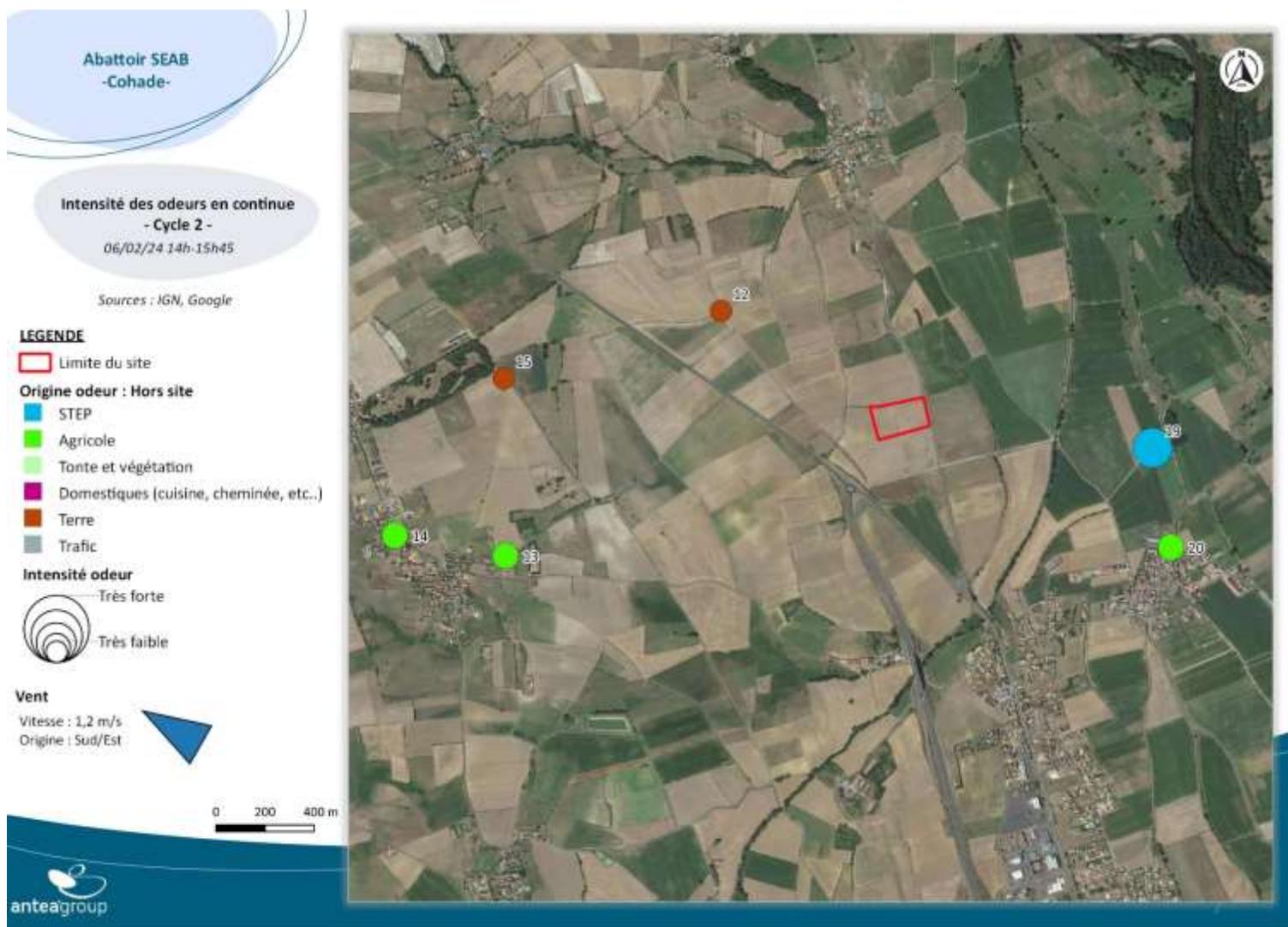


Figure 8 : Cartographie Cycle 2 – Perceptions en Continu

### 4.3. Expertise des résultats

Les relevés permettent d'indiquer, dans les conditions observées le 06/02/2024 :

- **Sur la future parcelle :**

Odeurs résiduelles liées au trafic routier des routes adjacentes.

- **Dans l'environnement :**

Dans l'environnement du site ont été relevées des odeurs classiques d'un milieu agricole, à savoir :

- Terre humide ;
- Trafic (routier, engins agricoles) ;
- Agricole (Exploitations agricoles, élevages, fermes etc) ;
- Tonte et végétation
- Domestiques (cuisine, cheminée, etc..)

Nous notons également la présence d'une STEP (Station d'épuration) à proximité du site, à environ 1 km à l'Est de celui-ci.

## 5. Conclusions

La campagne d'Etat initial olfactif sur et autour de la parcelle du futur Pôle Viande de Cohade (43), a été réalisée le 06/02/2024 par 2 experts intervenant, entre 3,5 et 4,2°C, par vents de direction Sud majoritaires et ce conformément aux normes NF EN 16841-2 et NF X 43-103.

*NB : Sur cette même journée du 06/02/2024 a été réalisé une visite de l'abattoir de Brioude afin de définir les futurs points de prélèvements (mesures olfactométriques). Ces mesures seront réalisées sur le début d'année 2024 et seront intégrées à l'étude de modélisation de l'impact olfactif du projet. Ainsi, a été convenu à la suite de cette visite, de prioriser pour prélèvements les sources Fumière et local prétraitement (Objet du rapport AUVP230308 – Mesure Odeurs sur l'abattoir de Brioude).*

Les relevés permettent d'indiquer, dans les conditions observées le 06/02/2024 :

- **Sur la future parcelle :**

Odeurs résiduelles liées au trafic routier de la route adjacente.

- **Dans l'environnement :**

Dans l'environnement du site ont été relevées des odeurs classiques dans un milieu agricole, à savoir :

- Terre humide ;
- Trafic (routier, engins agricoles) ;
- Agricole (Exploitations agricoles, élevages, fermes etc) ;
- Tonte et végétation
- Domestiques (cuisine, cheminée, etc.)

Nous notons également la présence d'une STEP (Station d'épuration) à proximité du site, soit environ 1 km à l'Est de celui-ci.

**En conclusion, le futur site se trouve actuellement\* dans un environnement typiquement rural d'un point de vue olfactif avec des odeurs liées à des fermes et exploitations environnantes et une station d'épuration (1 km à l'Est).**

**Ainsi des odeurs sont présentes autour du futur site mais potentiellement acceptables par les riverains étant donné leurs typologies classiques en milieu rural.**

*\*La zone en question sera susceptible d'accueillir d'autres entreprises/industries dans l'avenir et potentiellement émettrices d'un point de vue olfactif.*

## Observations sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable. Les incertitudes ou les réserves qui seraient mentionnées dans la prise en compte des résultats et dans les conclusions font partie intégrante du rapport.

En conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou d'une reproduction partielle de ce rapport et de ses annexes ainsi que toute interprétation au-delà des énonciations d'IRH Ingénieur Conseil ne sauraient engager la responsabilité de celui-ci. Il en est de même pour une éventuelle utilisation à d'autres fins que celles définies pour la présente prestation.

Les résultats des prestations et des investigations s'appuient sur un échantillonnage ; ce dispositif ne permet pas de lever la totalité des aléas liés à l'hétérogénéité des milieux naturels ou artificiels étudiés. Par ailleurs, la prestation a été réalisée à partir d'informations extérieures non garanties par IRH Ingénieur Conseil ; sa responsabilité ne saurait être engagée en la matière.

IRH Ingénieur Conseil s'est engagé à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à l'exécution des prestations et s'est conformé aux usages de la profession. IRH Ingénieur Conseil conseille son Client avec pour objectif de l'éclairer au mieux. Cependant, le choix de la décision relève de la seule compétence de son Client.

Le Client autorise IRH Ingénieur Conseil à le nommer pour une référence scientifique ou commerciale. A défaut, IRH Ingénieur Conseil s'entendra avec le Client pour définir les modalités de l'usage commercial ou scientifique de la référence.

Ce rapport devient la propriété du Client après paiement intégral de la mission, son utilisation étant interdite jusqu'à ce paiement. A partir de ce moment, le Client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser, sous réserve de respecter les limites d'utilisation décrites ci-dessus.

Pour rappel, les conditions générales de vente ainsi que les informations de présentation d'IRH Ingénieur Conseil sont consultables sur : <https://www.anteagroup.fr/fr/annexes>



# ANNEXES

Annexe I : Vocabulaire pour les relevés olfactifs

Annexe II : Mesures météorologiques

## Annexe I : Vocabulaire pour les relevés olfactifs

Pôles olfactifs (et évocation)	Référents olfactifs (référence note olfactive)
Terpénique (pin, moisi, boisé)	pinène (25)
Terpénique (pin, moisi, boisé)	limonène (2)
Terpénique (pin, moisi, boisé)	géosmine (36)
Alkyl (gras)	nonanal (6)
Alkyl (gras)	acide acétique (70)
Alkyl (gras)	acide butyrique (8)
Soufrés (œuf, légumes, ail)	DADS (45)
Soufrés (œuf, légumes, ail)	DMDS (44)
Soufrés (œuf, légumes, ail)	H <sub>2</sub> S (53)
Soufrés (œuf, légumes, ail)	Methional (43)
Phénolé/Pyrogéné (brûlé/grillé)	phénol (41)
Phénolé/Pyrogéné (brûlé/grillé)	IBQ (37)
Phénolé/Pyrogéné (brûlé/grillé)	Acétylpyrazine (42)
Phénolé/Pyrogéné (brûlé/grillé)	ethylmaltol (40)
Phénolé/Pyrogéné (brûlé/grillé)	scatol (39)
Aminé (poisson, urine ou chlorés)	Isobutylamine (10)
Aminé (poisson, urine ou chlorés)	Chlore (64)
Aromatiques (solvantés)	acétate de benzyle (15)
Aromatiques (solvantés)	benzaldéhyde (21)

## Annexe II : Mesures météorologiques

Ref_Cycle	Num_point	Date	Heure	Vitesse du vent m/s	Direction du vent en °	Températures en °C
1	1	06/02/2024	10:26	2,1	180	3
1	2	06/02/2024	10:29	2,2	180	3
1	3	06/02/2024	10:31	2,3	180	3
1	4	06/02/2024	10:36	2,3	180	3
1	5	06/02/2024	10:41	2,1	202	3
1	6	06/02/2024	10:45	2,2	202	3
1	7	06/02/2024	10:52	2,4	202	3,2
1	8	06/02/2024	11:01	2	201	3,5
1	9	06/02/2024	11:04	2,3	200	3,2
1	10	06/02/2024	11:07	2,1	200	3,3
1	11	06/02/2024	11:14	2,2	180	3
1	12	06/02/2024	11:18	2,4	180	3,2
1	13	06/02/2024	11:30	2,1	180	3,3
1	14	06/02/2024	11:38	2,2	180	3,2
1	15	06/02/2024	11:43	2,3	202	3,3
1	16	06/02/2024	12:01	2,1	200	3
1	17	06/02/2024	12:08	2,2	200	4,2
1	18	06/02/2024	12:13	2,3	202	3,9
1	19	06/02/2024	12:19	2,1	180	4,1
1	20	06/02/2024	12:24	2,2	180	4
1	21	06/02/2024	12:05	2,4	202	3,8
2	1	06/02/2024	14:29	2,5	180	3,7
2	2	06/02/2024	14:27	2,6	180	3,6
2	3	06/02/2024	14:28	2,3	180	3,6
2	4	06/02/2024	14:30	2,7	180	3,6
2	5	06/02/2024	14:32	2,6	200	3,2
2	6	06/02/2024	14:36	2,7	202	3,6
2	7	06/02/2024	14:43	2,5	180	3,4
2	8	06/02/2024	14:22	2,5	201	3,5
2	9	06/02/2024	14:19	2,4	180	3,4
2	10	06/02/2024	15:07	2,3	180	3,2
2	11	06/02/2024	15:11	2,2	180	3
2	12	06/02/2024	15:19	2,2	180	3
2	13	06/02/2024	15:24	2,2	200	3
2	14	06/02/2024	15:31	2,3	202	3,4
2	15	06/02/2024	15:38	2,4	202	3,7
2	16	06/02/2024	14:15	2,6	202	3,9
2	17	06/02/2024	14:05	2,5	200	4,2
2	18	06/02/2024	15:01	2,3	200	4,2
2	19	06/02/2024	14:53	2,7	180	4,2
2	20	06/02/2024	14:54	2,7	180	4,1

---

2	21	06/02/2024	15:11	2,5	180	4,1
2	20	06/02/2024	15:18	2,6	180	4,1
2	21	06/02/2024	14:02	2,3	200	4
2	22	06/02/2024	15:46	2,2	200	4
2	23	06/02/2024	15:45	2,6	200	4,2

